

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin de l'Association Pro Aventico
<b>Herausgeber:</b>	Association Pro Aventico (Avenches)
<b>Band:</b>	2 (1888)
<b>Artikel:</b>	Le plan d'Aventicum
<b>Autor:</b>	Secretan, Eugène
<b>Kapitel:</b>	V: La région des Conches-Dessus : Maladaire - Prés-Laits - Prés-Verts - Champs-Baccon
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-237094">https://doi.org/10.5169/seals-237094</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

V

**La région des Conches-Dessous.**

*Maladaire. — Prés-Laits. — Prés-Verts. — Champs-Baccon.*

Si l'on s'en tenait aux indications du plan, on serait tenté d'appeler cette région celle des mosaïques : à fort peu d'exceptions près, c'est là qu'ont été retrouvées les principales. Mais il ne faut pas perdre de vue que nous ne connaissons qu'une petite partie des mosaïques constatées depuis un siècle, et à plus forte raison une très petite partie de celles qui ont existé. Qu'étaient, en effet, ces pavés en mosaïque, sinon généralement le parquet d'une salle à manger ou d'une salle de bain dans quelque riche habitation. Leur présence n'indique donc nécessairement ni un édifice public, ni des bains, ni même un palais proprement dit. Et le fait qu'elles sont parfois à moins de deux pieds de la surface du sol actuel explique qu'elles se révèlent souvent sans fouilles spéciales au simple contact de la charrue. L'intérêt exceptionnel qu'elles excitent, ne provient, à Avenches du moins, ni de leur rareté, ni de leur valeur artistique, — souvent discutable à en juger par les échantillons qui se voient au musée, — mais principalement de la difficulté qu'il y a à les sortir du sol sans les disloquer<sup>1</sup>.

Suivons maintenant la région des Conches-Dessous, en partant du mur d'enceinte et en nous dirigeant du côté de la ville moderne. Tandis que, sur la gauche de la grande route, on ne connaît nulle trace d'antiquités jusqu'à dix minutes environ en deçà de la muraille, de l'autre côté, dans la parcelle dite la Maladaire, a été trouvée en 1679 (selon Wild et Schmid ; en 1676, selon Haller),

<sup>1</sup> A ma connaissance les deux seules mosaïques d'Avenches qui aient survécu avant 1817, se trouvent à Berne. La plus ancienne provient des fouilles de Schmid de Rossan (Derrière la Tour), en 1751, et représente diverses figures du zodiaque. Voy. Dr Dübi : *Die alten Berner und die römisches Alterthümer* (Berne 1888 p. 26 et 27). On trouvera dans cette brochure, abstraction faite de son point de départ tout polémique, une abondance de renseignements dont quelques-uns sont inédits, sur ce que les Bernois ont fait en faveur des antiquités d'Avenches, et aussi, indirectement, sur ce qu'ils ont négligé de faire.

très près des limites extrêmes de l'ancienne ville, une mosaïque bientôt détruite, sans doute par des chercheurs de trésors<sup>1</sup>. C'est la plus ancienne fouille authentiquement constatée, si l'on peut se fier au manuscrit de Zoller, déposé à Lucerne et cité par Haller (II, 273). Elle représentait divers volatiles, entre autres, — véritable couleur locale, — une cigogne avec un serpent dans son bec. Mais le plus intéressant, c'est qu'elle était datée, par le fait de l'indication des consuls, de l'année 209 de l'ère chrétienne, et par conséquent du règne de Séptime Sévère.

Un peu plus loin, au bord de la route, a subsisté pendant un demi-siècle un pavillon abritant une mosaïque alors entière, propriété de la commune d'Avenches et représentant un cygne s'abreuvant dans un bassin. Il se peut, après tout, que ce prétendu cygne ne soit qu'une oie... Du reste, peu importe. Ce pavé, à peu près carré, retrouvé en 1817 et dont M. De Dompierre signalait les dégradations déjà en 1822, n'a été transféré au musée qu'en 1867. Au surplus, il ne figure pas sur le catalogue, ayant continué à être propriété communale.

Immédiatement au nord de la mosaïque dite du cygne, M. Caspari est parvenu à découvrir, en 1883, deux panneaux d'une mosaïque déblayée déjà en 1735, puis fort détériorée et recouverte de terre. En 1786, dans des fouilles sans doute incomplètes, Ritter n'avait rencontré que des débris. D'après un relevé fait en 1735 (voy. Bursian, pl. XXIV), elle représentait Bellerophon sur son coursier entouré des quatre vents ; à en juger par le dessin de D. Fornerod, l'agencement des panneaux, carrés, arrondis ou ovales, était vraiment d'un fort bel effet. Il y en avait une quarantaine. Les deux fragments de la bordure maintenant au musée (N°s 1994 et 1995) figurent l'un, un sanglier poursuivi par un chien, et l'autre, une urne avec un arbuste autour duquel s'enroule un serpent.

En fait de traces de construction, rien n'a été trouvé, à ma connaissance, à la Maladaire, si ce n'est un nouvel indice de des-

<sup>1</sup> Le *Mercurius Helveticus* de Wagner, rare et curieux petit volume (Zurich 1688), en parle comme de la seule mosaïque alors connue, mais déjà détruite. Il place sa découverte en 1674, mais ce doit être la même.

truction par le feu, les restes d'une chaudière en plomb fondu par l'incendie. Un peu plus loin du mur d'enceinte, dans le triangle des Prés-Laits, l'Association *Pro Aventico* a fait creuser quelques tranchées, en décembre 1885 (voy. le Bulletin N° 1); on n'y a rien constaté d'intéressant, sauf l'existence d'hypocaustes de petite dimension dans de simples bâtiments de dépendance.

En continuant à suivre la grande route dans la direction de la ville actuelle, on arrive vers la petite mosaïque de 1689, brièvement décrite par Wild (p. 179) et par Schmid, omise sur le plan de Ritter. Sur le nôtre, l'emplacement est approximatif. Elle portait en majuscules, à l'angle nord, la signature de son auteur : *Prostasius fecit*. Encore un indice de l'art grec dans les provinces septentrionales de l'empire romain !

Il faut signaler, comme un emplacement particulièrement fertile en mosaïques, le terrain au nord de celle de Prostasius. C'est là que Ritter et lord Northampton firent coup sur coup de fort belles trouvailles, en 1786. On croyait ces mosaïques complètement détériorées : cette fois encore, avec son flair d'archéologue, M. Caspari a réussi à en retrouver de nombreux panneaux, au printemps et en automne 1864. Ce sont d'abord deux fort belles têtes des dieux des vents, les figures les plus expressives et les plus artistiques que possède le musée d'Avenches, en fait de mosaïques, (N° 1208 et surtout 1209) puis, des panneaux moins importants, simulant entre autres des fleurs, un dauphin, une pie, un geai, un portefeuille jaune et enroulé, un labyrinthe, etc. Tous ces fragments proviennent de la grande mosaïque découverte par lord Northampton<sup>1</sup>, au printemps de 1786, et fort bien reproduite par Curty de Fribourg. (Voy. aussi Bursian, pl. xxx.) Sur son aquarelle, dont la figure centrale était déjà endommagée, j'ai compté environ 130 panneaux : ronds, hémisphériques, carrés, rectangulaires et triangulaires, pittoresquement agencés les uns contre les autres. Curty évalue à 576 000 le chiffre des petits cubes composant cette mosaïque de plus de 600 pieds carrés.

<sup>1</sup> En séjour à Avenches pour sa santé, il s'était pris d'un grand goût pour les antiquités. Son tombeau subsiste sous le dallage de l'église, et son souvenir est entretenu par une fondation philanthropique. — Sur notre plan, sa mosaïque est celle qui est traversée par une ligne pointillée ; celle de Ritter est immédiatement à la gauche de la précédente.

A une trentaine de pas au nord de celle-ci, Ritter, faisant fouiller sous une rangée de noyers, en automne 1786, eut la bonne fortune de découvrir une autre mosaïque, moins grande, n'ayant que quatre panneaux avec figures, mais d'un style décoratif très original, surtout dans le recueil de Curty. En avril 1864, divers fragments en furent retrouvés par M. Caspari, et transportés au musée (entre autres N°s 1106, 1107 et 1109). Dans la figure centrale, Ritter discernait, en 1786, une tête de Méduse, Bursian, en 1870, une tête de Hélios, et Caspari une étoile ou une rosace entourée de feuilles de lierre... Divergences qui font sourire les profanes, mais qui surprennent moins si l'on tient compte des dégradations se produisant sous le sol en trois quarts de siècle, par le fait de la charrue et des racines de certaines plantes fourragères, la luzerne, par exemple.

Tout près de la mosaïque de 1786, dans la tranchée septentriionale, Ritter fit une découverte qui l'intrigua fort : à près de cinq pieds plus bas que le niveau du pavé en mosaïque, on parvint à une sorte d'habitation souterraine, une aire en ciment avec des subdivisions de murs, dont les panneaux étaient peints en bleu, en rouge, avec raies blanches, sur une mince couche de stuc. Du reste, ni menus objets ni traces de sculpture propres à résoudre l'énigme. Naturellement, à un siècle de distance, et sans croquis, il est difficile de faire autre chose que des conjectures.

Un peu à orient de ce massif si productif, furent sortis du sol, en 1882, deux objets très singuliers : un petit masque en ivoire et un dodécaèdre creux en métal. Le masque en ivoire (N° 1935) est beaucoup trop petit pour avoir servi à couvrir le visage ; d'après ses traits grimaçants, ses yeux saillants en verre noir, et surtout à en juger par l'ouverture bizarre pratiquée à l'arrière de la tête et fermée par un glissoir en ivoire, il peut avoir appartenu à quelque prestidigitateur ; de même le dodécaèdre en bronze (N° 1936), dont les douze pentagones sont autant de trous, de façon à simuler, en y introduisant les doigts, toute espèce de figures plus ou moins grotesques.

Tout ce terrain, le champ de Charmey, a été fouillé dès lors avec une persévérance louable ; il contenait, ainsi que le montre

notre plan, une série de constructions, dont l'une en fer à cheval.

A occident du massif des mosaïques, et un peu avant d'arriver à l'ancienne voie romaine parallèle à la ruelle des Mottes, dans un égoût suivant les uns, en terre libre selon les autres, a été extraite du sol la fameuse main votive (N° 597). C'était en janvier 1845, donc peu de mois après la mort de M. De Dompierre. La description de cet objet très rare, presque unique de son espèce en Suisse, nous mènerait trop loin et revient d'ailleurs de droit à un guide du musée. Il suffira de rappeler ici que cette main féminine en bronze, d'un travail très fin, est un ex-voto présenté lors de la naissance d'un enfant; que les bustes des quatre divinités, fixés le long des doigts ou à leur base, ainsi que les symboles qui les entourent, attestent le syncrétisme le plus complet du polythéisme officiel, c'est-à-dire l'invocation simultanée de dieux gréco-romains (Bacchus et Mercure) et de divinités orientales (Cybèle et Sabazius); enfin que, si les ex-voto sont très fréquents dans les antiquités d'origine grecque ou romaine, on ne connaissait en Europe, vers 1855, qu'une douzaine de mains votives semblables à celle d'Avenches, et dont aucune n'est plus riche en symboles<sup>1</sup>.

Quoique nulle trace d'édifice ne soit connue dans le voisinage de l'emplacement de la main votive, on est conduit à penser, avec Bursian, que sa place naturelle était dans un temple ou une chapelle consacrée à l'une des divinités qu'elle invoquait, peut-être à Bacchus (Dionysos). On y est conduit d'autant plus que certain vase très curieux en airain, avec bas-reliefs représentant des scènes du culte champêtre de Dionysos et de Priape, provient précisément des Conches-Dessous (1837, N° 478), peut-être même de ces parages-là. Ni dans l'inventaire Troyon, ni dans le journal de M. De Dompierre, je n'ai retrouvé aucune indication précise de lieu. En outre, d'après Bursian (pl. XIX), ce vase peut fort bien avoir servi à contenir des parfums, sur la table de toilette, par exemple, de quelque courtisane romaine.

<sup>1</sup> En Suisse, il en existe une au Saint-Bernard, provenant des ruines du temple de Jupiter Penninus. Il semble qu'il y en ait eu une autre à Avenches, vers 1789; cependant Ritter, ni Schmid, ni de Caylus n'en disent rien. Voy. au reste la monographie du Dr H. Meyer (Zurich, 1856), traduite par le député Schairer, de Donatyre.

Franchissons le chemin des Mottes, toujours en nous rapprochant de la ville actuelle. Voici les Prés-Verts, du côté de la voie ferrée, et les Champs-Baccon, du côté de la grande route.

Les Prés-Verts ne nous arrêteront pas longtemps ; la zone septentrionale en est traversée par la voie ferrée, mais comme celle-ci passe presque à ras de sol, le niveling n'a rien amené là d'intéressant, ou presque rien. En revanche, à l'ouest des Prés-Verts, des constructions assez nombreuses sont marquées sur le plan. On a trouvé là, cela va presque sans dire, des traces d'hypocaustes et d'aqueducs, ainsi que bon nombre d'objets catalogués au musée. Parmi les plus intéressants citons : une lampe de mineur (1874), encore fixée à la voûte d'un grand égoût (N° 1632), une sonde chirurgicale, fort ébréchée (N° 1568), et surtout, dans les débris d'une construction attenant extérieurement à la muraille d'enceinte, en 1852, une statuette en os (N° 600), servant d'ornement à la poignée de quelque instrument, et qui, au dire de Troyon, rappelle l'art hindou par sa raideur d'attitude. Après quoi, il est fort possible que ces objets appartiennent à la parcelle précédente, marquée Conches-Dessous sur notre plan. A Avenches, en effet, l'usage local ne cadre pas partout avec le cadastre.

Les Champs-Baccon sont comme enclavés, on le voit sur notre plan, dans un rectangle de voies romaines. Malgré les fouilles qui y ont été pratiquées en 1850, 1866, 1873, peu d'emplacements sont aussi pauvres sur le répertoire par ordre topographique. Peut-être est-ce là qu'avaient été trouvés, en mars 1823, des débris de parois peintes à la fresque, des colonnes en marbre blanc, couchées et brisées, et surtout des pilastres surmontés d'aigles ; c'était sur un fonds de Nic. D'Oleyres, père. Tout cela a disparu, malgré les efforts de M. De Dompierre.

En revanche, en dehors du rectangle formé par les voies romaines, à l'angle entre le chemin des Mottes et la grande route, est un emplacement classique dans l'histoire des fouilles. C'est là que Ritter, en 1786, mit à découvert un vaste hypocauste avec salle de bain, malheureusement en partie détérioré. Il en a donné une description circonstanciée, accompagnée de dessins, déposés soit à Berne, soit au musée d'Avenches ; le peintre Curty de Fri-

bourg en a fait en 1786 une charmante aquarelle, à la fois très exacte, avec dimensions à l'appui, et pittoresquement traitée. Il est bien à désirer que cet élégant travail, à peu près oublié aujourd'hui à la bibliothèque de Fribourg, et en tout cas peu accessible au grand public, soit reproduit tôt ou tard par la phototypie. L'aquarelle de Curty rend plus intelligibles certaines particularités signalées par Ritter (p. 29-31) : entre autres, le long d'une des parois de la salle de bains, une sorte de dressoir à trois étages plaqué en marbre blanc et destiné à recevoir les pots d'huile de senteur ou d'onguents pour les frictions.

Quoique Ritter ait constaté que l'emplacement avait déjà été dépouillé d'une grande partie de ses plaques de marbre de revêtement, sans doute à l'occasion de la correction de la grande route, en 1750 et 1751, l'hypocauste de 1786 n'est point identique avec celui dont Schmid de Rossan déplorait la destruction, lors des mêmes travaux de 1750 et 1751, et dont le relevé se trouve également au musée.

En tout cas, nulle tentative ne fut faite, en 1786, pour conserver sur place l'hypocauste déblayé. On se borna à en lever le plan, à en tracer des croquis exacts. C'était déjà quelque chose, et il faut en savoir gré, soit à LL. EE. qui avaient confié à Ritter la direction de fouilles officielles, soit à lord Northampton qui faisait travailler à ses frais le peintre Curty.

On ne sut pas toujours en faire autant sous les divers gouvernements vaudois, et cela jusque vers 1860. C'est ainsi qu'en mai 1808, au dire de Haller (II, 253), peu tendre il est vrai à l'endroit du nouveau régime, un petit édifice, avec revêtement en marbre blanc, très bien conservé, découvert à gauche de la route de Morat (assez près, semble-t-il, des vastes hypocaustes fouillés en 1854 et 1864 à l'angle de la ruelle des Prés-Verts et de la grande route), fut bientôt détruit par le propriétaire du fonds, et cela par intérêt mal entendu. De tout ce qui a pu être trouvé là, il ne subsiste au musée qu'un autel votif (Nº 185) en l'honneur de l'impératrice Julia Domna, la femme de Septime Sévère, connue par ses nombreuses médailles sous le nom de « Mère des camps » (*Mater castrorum*). Par impartialité, j'ai cité l'accusation portée par Haller, car elle est pré-

cise, presque contemporaine des faits racontés, et elle s'appuie sur le témoignage de M. d'Erlach de Vallamand; par impartialité également, il faut ajouter que ni M. De Dompierre dans son journal manuscrit, ni Levade, écrivant vers 1820, ni le doyen Bridel, dans sa troisième lettre archéologique, plus rapprochée encore de l'époque de la découverte, ne connaissent autre chose que l'inscription pure et simple<sup>1</sup>. Nouvel exemple combien, sur le terrain de la critique historique et sur celui d'Aventicum, il faut être circonspect dans ses affirmations!

## VI

### Les régions jusqu'ici improductives.

Le plan sous les yeux, il est aisé de voir que nous avons passé en revue tous les terrains signalés par des fouilles, et pourtant, additionnés les uns aux autres, ils équivalent à peine à la moitié de l'enceinte totale. Qu'est-ce à dire? Ces espaces laissés en blanc sur le plan, et qui rappellent les cartes du continent africain d'il y a un demi-siècle, étaient-ils inhabités sous l'empire romain, ou entièrement occupés par les parcs des villas, par les jardins publics, par les zones nécessaires au service militaire? Il est difficile de se prononcer d'une façon absolue. Rappelons d'abord que les six kilomètres d'enceinte d'Aventicum ne dépassent pas sensiblement le pourtour de la banlieue de Lausanne, c'est-à-dire un espace qui suffit très largement à une population d'à peine trente mille âmes. D'autre part, les cités romaines, au delà des Alpes comme en Italie, affectionnaient les grandes places publiques, les colonnades, les vastes établissements de bains; en outre, tout porte à croire qu'à Aventicum comme ailleurs, la vraie maison romaine n'avait guère qu'un étage, n'était habitée que par une seule famille, sauf les *insulæ*, les habitations des pauvres, ce qui obligeait, pour loger une population équivalente à celle d'une ville moderne

<sup>1</sup> En 1838, le dit autel votif élevé aux frais des Helvètes (*Helv. publice*) a été donné par M. de Pourtalès au musée, qui venait de s'ouvrir. Jusqu'alors il était conservé dans le domaine de Greng, entre Faoug et Morat.